

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply
Arrangement - Révision à une demande
pour un arrangement en matière
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Furniture Division/Division des produits de
l'ameublement
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Furniture for Work Spaces	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60PQ-140003/A	Date 2015-08-05
Client Reference No. - N° de référence du client E60PQ-140003	Amendment No. - N° modif. 022
File No. - N° de dossier pq416.E60PQ-140003	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PQ-416-66821	
Date of Original Request for Supply Arrangement 2015-02-19 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-08-27	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Clouthier, Chantal	Buyer Id - Id de l'acheteur pq416
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-7184 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60PQ-140003/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60PQ-140003

Amd. No. - N° de la modif.

022

File No. - N° du dossier

pq416E60PQ-140003

Buyer ID - Id de l'acheteur

pq416

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Voir la page suivante;

Cette modification est portée à répondre aux questions et de modifier l'invitation de la manière suivante:

1- Questions / Réponses:

Q.233 :

À la Q. / A.215 : Quelle réponse?

Dans cette réponse, vous avez refusé d'autoriser pour les prises électriques et les prises de données dans la base de cloisons, mais insister pour que ce soit dans l'élément de tissu de base de la hauteur.

Étant donné qu'il n'y a plus l'exigence de Cloisons assurant l'intimité au niveau de la surface de dans l'élément de base alors la prises électriques en dessous de la surface de travail est la seule option. Si elle est inférieure à la surface de l'emplacement, le chemin de roulement de base est le défaut d'habitude. Vous ne devriez pas être si prohibitif et permettre dans le chemin de roulement de base le pouvoir et les communications. Que le pouvoir et comm. soit dans l'élément de tissu vs la base du cloison n'as aucune conséquence pour la fonctionnalité.

R.233 :

Nous allons permettre les prises électriques et les prises de données au-dessus ou en dessous de la surface de travail pour toutes les hauteurs de cloisons, S'il vous plaît se référer à la à la section 2 – Modifications de ce document.

Les règles et les instructions seront ajoutés à l'Annexe E du DAMA pour les besoins qui exigent des cloisons avec les prises électriques et les prises de données.

Q.234:

À la Q. / A.216 :

Nous comprenons tous qu'il ya deux plages de réglage en hauteur tel que défini par la norme CAN /ONGC et à l'annexe A1. Le problème est que vous n'avez pas défini quelles hauteurs doivent être utilisés lors du remplissage à l'annexe B1 Catégorie 2 tables réglables en hauteur. Nous pourrions utiliser les produits de la plage assises ou les produits de la gamme assises ou plage de hauteurs en position assise ou debout.

R.234:

S'il vous plaît se référer au catalogue de produits modifiée, catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable

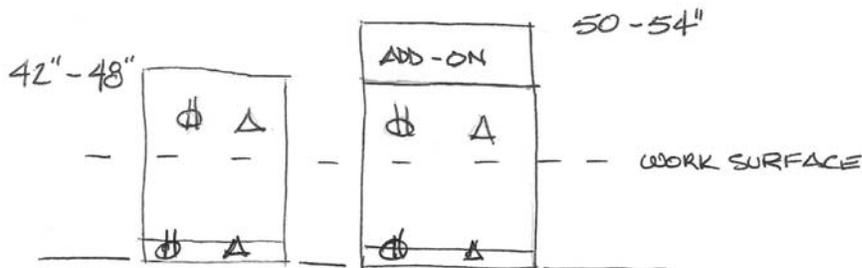
Q.235:

À la Q. / A.217 :

La définition d'empiler comme elle s'applique à les cloisons offrant une l'intimité au niveau de la surface de travail et intimité en position assise intimité continue d'être un sujet de controverse.

Tout les systèmes de meubles des offres en principe au cours des deux dernières années (5000, plus WP 2.0 stations) ont été basées sur un "cloison de base" d'environ 42-44 "avec le pouvoir des prises électriques et prises de données au niveau de la surface de travail en plus d'une cloison offrant une intimité en position assise de 50-54 "qui comprenait le cloison de base plus un ajout.

La configuration historique du cloison :



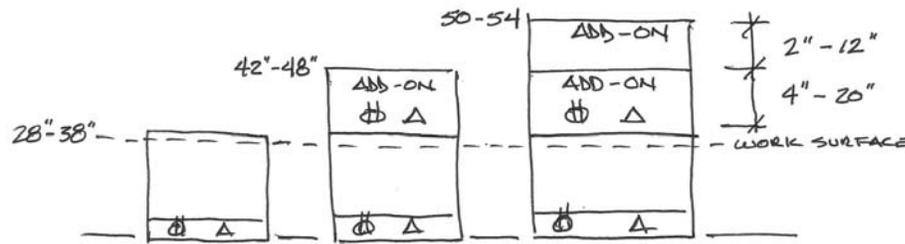
Cette nouvelle configuration SA avec un cloison de 28 "à 38" ainsi que plusieurs ajouts de base est très différente. L'exigence d'empiler ce cloison de base très faible est problématique car l'ajout peut rendre les éléments très petit (aussi peu que 4 "-8" de haut) et ne pourra pas accommoder l'électricité, ni les communications.

Cela devient aussi une solution coûteuse car la grande majorité de la demande est une intimité en position assise et en tant que telle doit être constitué d'un cloison de base plus 2 ajouts.

De plus, la spécification actuelle (3.12) exige que tous les ajouts doivent être porteurs. La plupart des fabricants permettent que le premier ajout soit porteur.

Un cloison de hauteur de 28"-38" a une utilisation très limitée. Il pourrait être utilisé dans des applications de périmètre, mais ne sont pas nécessaires compte tenu de l'ajout d'éléments autoportante dans l'AMA Des produits de Desking nieraient aussi ses exigences.

La configuration courante de SA :



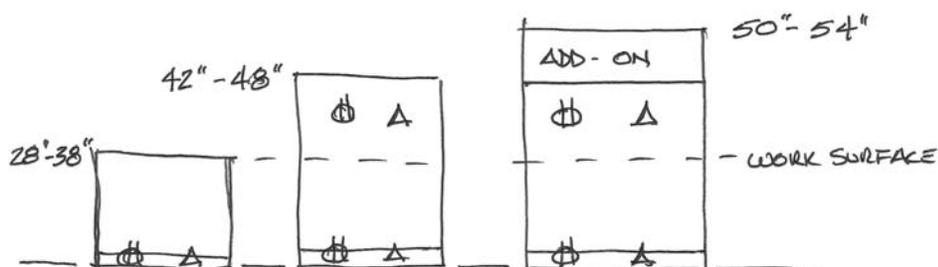
De manière à inclure un plus grand choix de fabricants dans la catégorie 1 des systèmes de mobilier, la description autour l'hauteur du cloison doit être abordée.

La solution la plus efficace serait de garder les hauteurs de cloisons actuels de 28 "à 38", 42 "à 48" et 50 "à 54".

Les 42 "à 48" pourraient accommoder le pouvoir et les communications dans la base ou la hauteur du bureau. Le cloison de 50 "à 58" de hauteur serait composé d'un cloison de base de 42 "à 48" plus un ajout.

Cela permettrait à la quasi-totalité des fournisseurs de se qualifier, de réduire les coûts globaux tout en permettant la flexibilité.

La configuration proposé du cloison :



R:235 :

Cette spécification de l'annexe A-1, espaces de travail, soutient l'exigence de meubles pour les quatre profils de travailleurs trouvés dans l'espace de bureaux a usage général tel que détaillé dans le dernier Normes d'aménagement du gouvernement du Canada relatives à l'initiative Milieu de travail 2.0.-2012. Catégorie 1- Systèmes de cloisons interraccordables doit être flexible d'accommoder la conception des

espaces pour "fixe, flexible et adresse gratuite" du travailleur. Afin de réaliser notre mandat, nous avons besoin de cloisons hauteurs tel qu'indiqué à l'annexe A-1 l'article 3.4.

S'il vous plaît se référer à la section 2 – Modifications de ce document.

Q.236 : Catégorie 1b - Article WSSULCMxxxxxxx est en support en piètements en C pour l'espace de travail. Sont-ils pour 24 ou 30 po dans les surfaces travail profondes? Et sont-ils à être tarifés individuellement ou en tant que paire?

R.236 : Point WSSULCMxxxxxxx dans l'Espace de travail-catégorie 1bv4-est en support d'une surface de travail en piètements en C pour supporté un panneau profond de 24 ou 30 pouces et il est à un prix individuel.

(un piètement en C), veuillez vous référer à l'annexe A-1 article 5.10, Tous les supports et toute la quincaillerie nécessaires pour mener à bien l'ensemble de l'installation doivent être fournis.

Q.237 : Catégorie 1b - Article WSSUCAMxxxxxxx est un support de travail en cantilever. Sont-ils pour 24 ou 30 po dans les surfaces de travail profondes ? Et sont-ils à être tarifés individuellement ou en tant que paire ?

R.237 : Point WSSUCAMxxxxxxx dans l'Espace de travail-catégorie 1bv4, est en support d'une surface de travail en cantilever pour supporter un panneau profond de 24 ou 30 pouces et il est à un prix individuel.

(un cantilever), veuillez vous référer à l'annexe A-1 article 5.10, Tous les supports et toute la quincaillerie nécessaires pour mener à bien l'ensemble de l'installation doivent être fournis.

Q.238 : En référence à l'amendement 18 Mod F :

Ce que nous ne sommes toujours pas clair est pour "pour cette offre" devons-nous inclure le prix du harnais et des prises électriques dans le prix de cadre pour un item GOCUIC spécifique qui appelle à un cadre de hauteur de la base motorisé.

Par *exemple* - pour l'item de code GOCUIC de PAFRBHPB36 - Hauteur de cloison de base - Powered Below Work Surface / électrifié sous la surface de travail - 914mm (. 36 / po)

Veuillez répondre oui ou non le texte suivant :

1. Devons-nous inclure le prix de récipients (points de vente) dans le **prix plafond** pour l'item mentionné ci-dessus ?

2. Devons-nous inclure le prix du faisceau d'alimentation dans le **prix plafond** pour l'item mentionné ci-dessus ?

R.238 :

1. Non, vous ne devez pas inclure le prix des récipients (points de vente) dans le prix plafond pour les items mentionnés ci-dessus.

2. Oui, vous devez inclure le prix du faisceau d'alimentation dans le prix plafond pour les items mentionnés ci-dessus.

Veillez vous référer à la norme CAN / ONGC-44.229-2008, l'article 6.1.9 des informations sur le *câblage électrique* et vous reporter à l'annexe A-1 section 6.12 pour plus d'informations pour « *Chemin de câble* » et à la section 6.14 du « *Installation électrique* ».

Q.239 : Nous comprenons que tout le matériel nécessaire (garnitures, connecteurs et supports de surface de travail) doit faire partie du calcul du pourcentage de la ligne 8 du **RFB** - et non dans les prix individuels de la gamme de produits. Veuillez confirmer.

R.239 : Oui, cela est exact, mais certains supports de surface de travail exigent un prix plafond dans le catalogue de produits sous la catégorie 1b comme indiqué.

Q.240 : Veuillez voir les questions supplémentaires ci-dessous à partir de l'examen de l'Addenda 19 - Catégorie 1B :

1. Détail de passe-câble intégrés/ exigence tel qu'indiqué sur les feuilles de calcul précédentes ont été supprimées. N'est-il plus pertinent ? Si oui, ceci réduira nos prix.

2. Quelle est la différence entre les produits figurant à l'annexe 1b, lignes 2256 - 2275 et ceux qui sont énumérés dans les lignes 2360 - 2367. Il y a une différence dans les codes de produits, mais le reste de ceux-ci sont identiques.

3. Est-ce que les caissons mobiles sans coussins doivent avoir une surface terminée de sorte qu'elle puisse être bougée sous la surface de travail OU est-ce que l'intention pour ces caissons doivent être placés à l'écart des bureaux / des surfaces de travail ?

R.240 :

1) Les passe-câble intégrés sont pertinents tel qu'indiqué à l'annexe A-1 de l'article 5.3.

L'Annexe 1.4, indique à l'article A-1 ;Tous les renseignements sur les catégories doivent être lus conjointement avec le Catalogue de produits du gouvernement du Canada que le lecteur trouvera à l'annexe B.

2) La différence entre les lignes est que l'une est pour rectangulaire et l'autre est pour la transition, tel qu'indiqué.

3) Veuillez vous référer à l'annexe A-1 l'article 7.3.2 pour surface stratifiée, métal ou bois de placage de caissons mobiles.

Q.241 : L'Annexe B1, Catégorie 1, composants de panneaux et prix

Nos panneaux sont spécifiés en utilisant le code d'une **pièce** et du prix, par exemple, un panneau recouvert de tissu est acheté en tant qu'une pièce à un prix. Il n'y a pas de codes de **pièces** ou de prix pour spécifier séparément les empiècements. Cependant, à l'Annexe B1, la liste demande que ces items soient évalués par unités distinctes. Est-il acceptable de simplement remplir toutes nos options dans la catégorie des non-alimenté, alimenté à la surface de travail, etc. ? A titre d'exemple, les panneaux non alimentés seraient tarifés comme tissu non-alimenté, stratifiée 241 non motorisé, etc.

R.241 :

Aucun changement ne sera apporté aux catalogues de produits. Les fournisseurs doivent fournir des **prix plafonds** par composant.

2 - MODIFICATION(S) :

A) A l'annexe A-1 section 3.0 TERMINOLOGIE

INSERER : 3.20 Prises électriques et prises de données au-dessus la surface de travail : Les prises électriques et prises de données au-dessus la surface de travail peuvent être obtenus en intégrant les composants des prises électriques et prises de données dans la partie supérieure de la hauteur du cloison de base ou en intégrant les prises électriques et prises de données les panneaux additionnels.

INSERER : 3.21 Les prises électriques et prises de données en dessous la surface de travail : Les prises électriques et prises de données de la surface de travail peuvent être obtenus en intégrant les composants des prises électriques et prises de données dans le chemin de la course de base ou dans le revêtement de tableau, à condition qu'il soit en dessous de la surface de travail.

SUPPRIMER : 6.3 au complet.

INSERER : 6.3 Tous les cloisons de base doivent permettre l'accès aux prise électriques et aux prises de données au-dessus ou en dessus de la surface de travail

B) A l'annexe A-1

SUPPRIMER : 10.4.5 au complet.

INSERER : 10.4.5 Tous les appareils d'éclairage doivent être équipés de Basse diodes électroluminescentes (DEL) avec une durée de vie de la lampe minimum de 35000 heures.

C) A l'annexe A-1 section 6.0

SUPPRIMER : 6.2 au complet.

Solicitation No. - N° de l'invitation
E60PQ-140003/B

Amd. No. - N° de la modif.
021

Buyer ID - Id de l'acheteur
pq416

Client Ref. No. - N° de réf. du client
E60PQ-140003

File No. - N° du dossier
pq416.E60PQ-140003

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

INSERER : 6.2 Les cloisons offrant une intimité a la surface de travail ou en position assise doivent être empilables et doivent consister en une hauteur de cloison de base plus un ou plusieurs modules d'ajouts.

Dans le cadre de la cloison empilable, chaque module d'ajout doit être porteur et fournir un composant soutenu.

Remarque : La hauteur totale de la cloison offrant une intimité a la hauteur en position assise peut être réalisé avec une hauteur de cloison de base et un cloison de module d'ajout, et ne dépasse pas 1372mm (54 ") de haut.

D) À l'Annexe B-1, Fichiers attachés (Catalogues des Produits) :

SUPPRIMER : v3 annex b-1 category – categorie 1a

v3 annex b-1 category – categorie 2

INSÉRER : Annex b-1 category – categorie 1a v4

Annex b-1 category – categorie 2 v4

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangées.